



## COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE

### AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance **extraordinaire** du **comité exécutif** est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 2 février 2021 à 19 h** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

### ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration du Conseil des commissaires
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Questions du public – (30 minutes)
5. Affaires nouvelles
  - 5.1 Élection d'un(e) vice-président(e) du comité exécutif
  - 5.2 Examen du rapport annuel soumis par le protecteur de l'élève pour l'année 2019-2020
6. Questions diverses
7. Questions du public – (20 minutes)
8. Clôture de la séance
9. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil : Sur convocation de la présidence

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 29 janvier 2021

John McLaren, secrétaire général